

SOMMAIRE

MULTILATERAL.....2

PAYS.....3

Nucléaire.....3

Biologique.....4

Chimique.....4

Missiles.....4

CRISES.....5

MISCELLANÉES.....6

Page spéciale

Primaires américaines

RECHERCHE.....7

Séminaires.....8

Agenda.....8

CHRONIQUE

Le débat américain sur le désarmement nucléaire : du nouveau ?

par Bernard SITT, Directeur du CESIM

Même si le désarmement nucléaire ne sera pas, loin s'en faut, un enjeu majeur de la campagne pour les Présidentielles américaines, quelques prises de position récentes donnent à penser que le débat à Washington est relancé.

Témoin en particulier la chronique de Harold Brown et John Deutch dans le *Wall Street Journal* le 19 novembre dernier, et celle de George Shultz, William Perry, Henri Kissinger et Sam Nunn dans le même journal le 15 janvier, qui font écho en termes plus alarmés à un papier sur le même thème écrit par eux un an plus tôt, ainsi qu'à une intervention remarquée et aux accents inattendus de Margaret Beckett, Secrétaire d'Etat au Foreign Office britannique, à la conférence Carnegie de juin 2007.

Ce qui est explicitement débattu est « la centralité des forces nucléaires dans la stratégie américaine de sécurité » et, bien au-delà, l'intérêt du scénario d'un monde libre d'armes nucléaires comme guide de la réflexion et des décisions à prendre pour avancer. Le débat est noble, et les argumentaires, dont certains sont connus de longue date, ont chacun leurs mérites.

Mais on peut regretter, du côté des thuriféraires du désarmement nucléaire, un certain mélange entre les recommandations qui s'inscrivent dans le temps long et celles dont l'urgence réelle requiert des actions volontaristes et de court terme. Parmi ces dernières, il faut en particulier s'assurer de la sécurisation au plus haut niveau possible des armes et des matières nucléaires militaires dans tous les pays qui en possèdent, afin d'éviter le scénario, hautement improbable mais néanmoins effrayant, de leur acquisition par des organisations terroristes. En un mot, il ne peut pas y avoir de maillon faible. Mais s'agit-il là de désarmement nucléaire ?

« A l'évidence, l'on n'est pas à la veille de l'élimination de l'arme nucléaire américaine, quels que puissent être les débats politiques. »

Qu'il existe ou non un chemin réaliste vers l'avènement d'un monde sans armes nucléaires, la poursuite de la réduction des arsenaux nucléaires existants ne peut selon nous que s'inscrire dans le temps long, mais les initiatives stratégiques dans ce sens, de la part des Etats-Unis et de la Russie, « qui possèdent près de 95% des armes nucléaires de la planète », devraient (re)commencer tout de suite.

Cependant, les perspectives de prolongation ou de renouvellement du traité START, qui s'achève en décembre 2009, sont encore introuvables. Et la référence qui compte reste pour l'instant, n'en déplaise à l'administration Bush, celle du défunt traité START 2 : entre 3000 et 3500 armes nucléaires stratégiques au 31 décembre 2007, c'est-à-dire approximativement le quart de l'arsenal stratégique américain au sortir de la Guerre froide. Or un communiqué de la Maison Blanche du 18 décembre annonce que cet objectif sera atteint, pour l'ensemble de l'arsenal il est vrai (c'est-à-dire en incluant la réserve stratégique active), en 2012, l'année même où, aux termes du traité américano-russe SORT de mai 2002, les arsenaux nucléaires stratégiques des deux parties devraient se situer à un niveau compris entre 1700 et 2200 têtes. Mais les règles de comptage n'ont pas été explicitées. A l'évidence, l'on n'est pas à la veille de l'élimination de l'arme nucléaire américaine, quels que puissent être les débats politiques.

MULTILATERAL et NOUVELLES INITIATIVES

ECHOS EUROPEENS

Publication du rapport semestriel sur la stratégie de l'UE contre la prolifération des ADM

Réalisé par le Bureau du Représentant personnel du Haut représentant de l'Union européenne (UE) pour la PESC sur la non-prolifération des armes de destruction massive (ADM), en coordination avec les services de la Commission européenne, le Conseil de l'Union européenne a rendu public le 10 décembre 2007 son huitième rapport semestriel « sur la mise en œuvre de la Stratégie de l'UE contre la prolifération des ADM (2007/II, 16411/07) ».

L'ensemble du rapport est placé sous les auspices du « multilatéralisme réel », même si le syntagme lui-même n'est pas utilisé dans le document mais familier à la rhétorique de l'UE depuis 2004: le rôle central du Conseil de sécurité « dans le champ de la non-prolifération » est affirmé (soutien aux résolutions 1540, 1718, 1696, 1737, 1747) et l'engagement en faveur du « multilatéralisme en général » s'accompagne d'une recherche d'efficacité tangible. Par exemple, il est souligné que la mise en œuvre de ressources financières dans le cadre des « actions communes » est entièrement consacrée à des projets concrets d'assistance aux organisations internationales bénéficiaires.

Sans détailler ici l'éventail des actions entreprises ou programmées, notons une forte implication dans le processus de mise en œuvre et d'universalisation de la Convention biologique, le soutien aux contrôles des exportations ainsi que la reconnaissance et la promotion d'instruments opérationnels tels que l'Initiative mondiale pour combattre le terrorisme nucléaire (GICNT) et l'Initiative de lutte contre la prolifération (PSI).

Au sein de cette présentation à l'évidence soucieuse de volontarisme et de détermination, la part accordée à la lutte contre la prolifération des missiles apparaît assez maigre au plan de la forme comme de la substance. Les efforts pour soutenir la participation des nouveaux États de l'UE au Régime de contrôle des technologies de missiles (MTCR) ont été menés « sans succès » et la promotion du Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques (HCOC) se voit concéder deux lignes pour le moins évasives (Chap.4, p.11).

<http://register.consilium.europa.eu/pdf/en/07/st16/st16411.en07.pdf>

Le nouveau coordinateur de la lutte contre le terrorisme fixe les priorités de son action

Nommé le 19/09/2007 nouveau coordinateur de la lutte contre le terrorisme de l'UE en remplacement de M. Gijs de Vries (2004-2007), M. Gilles de Kerchove (Belgique) a formulé au mois de novembre dernier cinq axes de travail prioritaires:

1. améliorer le partage de l'information entre services de police et de renseignement,
2. lutter contre la radicalisation et le recrutement des terroristes,
3. assister les États tiers dans leur lutte *via* une assistance technique et financière,
4. améliorer l'organisation du travail au sein du Conseil,
5. contrôler la mise en œuvre des instruments juridiques de l'UE au sein des États membres.

En particulier, il est à noter que le manque de partage de l'information entre États membres d'un côté et structures communautaires de l'autre est encore identifié comme un problème majeur six ans après les premières réactions institutionnelles significatives de l'UE contre le terrorisme, prises à la suite des attentats du 11 septembre 2001.

<http://register.consilium.europa.eu/pdf/en/07/st15/st15448.en07.pdf>



M. Gilles de Kerchove
© Conseil de l'Union européenne

ECHOS ONUISIENS

« La vérification sous tous ses aspects »

Adoptée sans vote le 5 décembre 2007 par l'Assemblée générale de l'ONU, la résolution « La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans ce domaine » (A/RES/62/21) « prend acte du rapport du Groupe d'experts gouvernementaux » sur le sujet et encourage les États « à l'examiner. »

Ce rapport, fourni le 15 août 2007 au Secrétaire général de l'ONU, est l'aboutissement d'un travail réalisé entre 2006 et 2007 par un groupe de 16 experts. Deux rapports d'experts des Nations Unies sur le même sujet avaient été fournis respectivement en 1990 et 1995. Ce nouveau document entend examiner « ce qui a changé au cours des 10 dernières années de façon à discerner de nouvelles tendances. »

Court et dense (25 p.), ce texte détaille l'objectif de la vérification, « outil de renforcement de la sécurité internationale », retrace l'évolution du concept depuis 1995 ainsi que l'évolution des méthodes, procédures et techniques existantes et propose des mécanismes de contrôle du respect des obligations contractées par les États.

Parmi les principaux résultats, figure d'abord le double constat selon lequel les risques de prolifération se sont multipliés en même temps que l'éventail des moyens techniques de vérification s'est largement accru.

Ensuite, les auteurs distinguent judicieusement le non-respect « délibéré » des obligations contractées et les cas de non-respect « non délibéré », notamment par manque de moyens à la disposition des États (les failles dans la mise en œuvre de la résolution 1540 du CSNU en fournissent un bon exemple).

Enfin, le rapport comporte 21 recommandations qui font valoir les notions d'assistance et de coopération, mais plaident également pour des « mesures plus rigoureuses » en cas de « violations graves, délibérées et répétées (...) »

<http://www.unidir.org/pdf/activites/pdf2-act310.pdf>

ENJEUX PAYS : NUCLEAIRE

Existe-t-il des risques d'inflexions de la doctrine nucléaire chinoise au regard des derniers développements technologiques et changements stratégiques ?



Depuis le 16 octobre 1964, date de son premier essai nucléaire annoncé, la Chine conserve les mêmes lignes directrices pour sa doctrine nucléaire : politique de non-emploi en premier, maintien de capacités limitées et volonté « affichée » d'aller vers un désarmement nucléaire total. Même si l'adhésion à une posture défensive est réitérée dans le Livre Blanc de 2006, il est légitime de s'interroger, au regard de la modernisation actuelle de son arsenal, sur les risques d'inflexions de sa doctrine. Plusieurs paramètres sont à prendre en compte, notamment l'évolution de l'environnement stratégique et la mise en service de nouveaux matériels (missiles et sous-marins).

Les lignes directrices de la stratégie chinoise resteront inchangées tant que les fondamentaux liés aux armes nucléaires n'évolueront pas. Puisque la Chine a pour volonté d'assurer et d'augmenter l'efficacité de sa dissuasion, peut-être peut-elle rendre sa doctrine plus « élastique » en l'adaptant à ses différents rivaux (États-Unis, Inde, Japon, Taiwan).

Les menaces potentielles des États-Unis sur les intérêts vitaux chinois pourraient entraîner un réexamen de la doctrine d'emploi des missiles. Le déploiement du bouclier américain conduit actuellement Pékin à améliorer qualitativement et quantitativement son arsenal nucléaire et balistique. Le missile DF-31A pourrait être doté de missiles à têtes multiples. Les programmes sur les ogives manoeuvrantes, les aides à la pénétration, les leurres et le mirvage semblent toutefois demeurer à l'état expérimental. Le déploiement de silos mobiles et le développement des SNLE de classe Jin (094) armés de 16 JL-2, s'ils s'avèrent opérationnels, devraient considérablement augmenter la capacité de seconde frappe chinoise, celle-ci pouvant enfin atteindre les principaux centres décisionnels du globe.

Le général Zhu Chenghu, lors d'une conférence de presse à Hong Kong en 2005, indiquait que la Chine pourrait utiliser l'arme nucléaire en premier si un conflit éclatait avec Taiwan et que les États-Unis pointaient leurs missiles sur elle. Ce point de vue ne semble pas refléter celui du Gouvernement. Une logique fondée sur la menace d'un recours à l'arme nucléaire par Pékin pour atteindre ses objectifs est à l'heure actuelle « suicidaire ». Néanmoins, seule la question taiwanaise semble véritablement pouvoir faire évoluer la doctrine en place.

L'instrumentalisation du nucléaire par le jeu politique interne reste récurrente. En l'état actuel, les marges de manœuvre doctrinale des stratèges, s'ils désirent maintenir la stabilité stratégique de la région, sont limitées.

Par Élodie Franco, Chercheur associé au CESIM

INDE—ÉTATS-UNIS

Où va l'accord de coopération nucléaire ?

Signé le 27 juillet 2007 entre les États-Unis et l'Inde, « l'accord de coopération concernant les utilisations pacifiques de l'énergie atomique » (ou « accord 1.2.3. ») devait originellement entrer en vigueur quand trois conditions seraient remplies: la conclusion d'un accord de garanties avec l'AIEA, l'approbation par les 45 États membres du Groupe des fournisseurs nucléaires (NSG) des entorses aux directives du régime qu'implique l'accord, et enfin sa ratification par le Congrès des États-Unis. Une quatrième condition est venue s'ajouter depuis août 2007, pour la partie indienne: passer outre l'opposition parlementaire des partis communistes membres de la coalition gouvernementale au pouvoir. Selon eux, rejoints sur ce point par les nationalistes indiens de l'opposition, l'accord indo-américain fait peser un risque sur la souveraineté stratégique du pays.

Après que le processus de négociation d'un accord spécifique de garanties entre l'Inde et l'AIEA a été initié à la fin du mois de novembre 2007, les négociations sont en cours à la mi-janvier 2008. Parallèlement, la promotion diplomatique de l'accord dans les capitales des États membres du NSG va bon train. Sur ce plan, l'Inde a récemment subi un revers auprès de l'Australie (voir ci-contre). Enfin, l'opposition au Parlement indien n'a pas baissé les bras, mais semble au contraire parier sur l'usure de l'accord 1.2.3. dans le temps.

Six mois après sa signature, l'accord de coopération nucléaire indo-américain n'est pas assuré d'entrer en vigueur.

Revirement australien

Le ministre des affaires étrangères du nouveau gouvernement travailliste australien, Mr. Stephen Smith, a informé mardi 15 janvier 2007 l'envoyé nucléaire indien chargé de la promotion de l'accord 1.2.3. à l'étranger, Mr. Shyam Saran, que l'Australie ne vendrait pas d'uranium à l'Inde tant que le pays n'aurait pas signé le TNP. C'est un revirement par rapport au précédent gouvernement dirigé par Mr. John Howard, qui avait donné un accord de principe à de telles ventes. Membre du NSG, l'Australie détient 40% des réserves d'uranium mondial.

Interrogations chinoises

Le positionnement chinois sur l'accord nucléaire indo-américain a fait l'objet de nombreuses interrogations depuis l'été 2007. Le 6 septembre 2007, la porte-parole du ministère des affaires étrangères déclarait: « *Within the NSG there are different views about relaxing the restrictions on nuclear exports to India.* »

A la mi-janvier 2008, il semble bien que Pékin ne souhaite toujours pas lever le doute. De retour de son premier voyage en Chine, le premier ministre indien a en effet concédé ne pas avoir reçu d'assurance ferme quant au soutien que la Chine apportera à l'Inde au sein du NSG.

ENJEUX PAYS : BIOLOGIQUE, CHIMIQUE, MISSILES

L'INDE ET LA CONVENTION D'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES

L'*Institute for Defence Studies and Analyses* (IDSA), un « *think tank* » basé à New Delhi et financé par le ministère indien de la Défense depuis les années 1960, publie une nouvelle revue, *CBW Magazine*, dont le premier volume (Septembre-Décembre 2007) consacre un article au dixième anniversaire de la Convention d'interdiction des armes chimiques (CIAC).

Le statut de l'Inde à l'égard de l'instrument y est développé dans un esprit de promotion des efforts réalisés par le pays à ce jour : « *India has succeeded in destroying almost more than 75 per cent from the entire stock.* » L'Inde fait partie des six pays ayant déclaré posséder un stock d'armes chimiques. Parmi eux, seule l'Albanie a mené à bien la totalité de ses activités de destruction, en 2007.

Lors de la onzième session de la conférence des Etats parties à la CIAC, l'Inde a obtenu de reporter au 28 avril 2009 la destruction complète de son arsenal, soit un peu plus de 1000 tonnes principalement sous forme de produits chimiques stockés en vrac dans des conteneurs. Raison de ce report, d'après Ajey Lele, chargé de recherche à l'IDSA : « *the process of destruction is very slow and we need to take adequate precautions from point of view of safety of personal, environmental pollution, etc.* »

Bien qu'ayant été l'un des premiers Etats à signer la CIAC, l'Inde a reconnu posséder des armes chimiques (essentiellement de l'Ypérite) une année après avoir ratifié le traité, qualifiant alors son stock de strictement « défensif ».

Repères chronologiques

01/1993	Signature de la CIAC par l'Inde
09/1996	Ratification de la CIAC par l'Inde
05/1997	Création de la « <i>National Authority, Chemical Weapons Convention</i> »
06/1997	L'Inde déclare posséder un stock d'armes.
08/2000	Le Parlement indien adopte la « <i>CWC Act</i> »
05/2005	Le Parlement indien adopte la <i>Loi sur les ADM et leurs vecteurs</i>
12/2006	11e session de la Conférence des États parties à la CIAC
04/2009	Délai accordé pour la destruction totale du stock d'armes indien

Le cadre législatif en vigueur

Le désarmement chimique indien est encadré par la « *Chemical Weapons Convention Act* », adoptée pour mettre en œuvre la CIAC. Le dispositif de non-prolifération chimique repose essentiellement sur la « *Loi sur les armes de destruction massive et leurs vecteurs* » qui érige l'acte de prolifération chimique en crime, ainsi que sur des directives de contrôle à l'exportation de produits figurant sur une liste spécifique SCOMET (« *Special Chemicals, Organisms, Materials, Equipment and Technologies* »), régulièrement mise à jour.

MISSILES et autres vecteurs

Défense antimissile au Japon

Une nouvelle étape a été franchie dans la construction d'un système de défense antimissile au Japon, avec le succès d'un tir d'essai de missile intercepteur contre un missile balistique de moyenne portée, pratiqué lundi 17 décembre 2007 conjointement par les forces d'autodéfense japonaises et les Etats-Unis.

Tiré par la marine japonaise depuis l'un de ses quatre destroyers de classe *Kongo* équipés du système *Aegis* (système radar américain de détection et de poursuite de missiles), un missile SM-3 Block IA (produit par la firme américaine Raytheon) a intercepté, à 160 kilomètres au-dessus de l'Océan Pacifique, sa cible lancée depuis un pas de tir américain sur l'île de Hawaï. Alors qu'une nouvelle génération de missile intercepteurs SM-3 est en cours de co-développement américano-nippon, cet essai a marqué le 12^e succès pour le SM-3 de première génération.

La réussite de l'essai a été saluée aux Etats-Unis et au Japon où l'on a rappelé à cette occasion le caractère défensif des programmes de défense antimissile en cours. La Chine, de son côté, a réagi avec modération : « *We [...] hope that the relevant actions of the Japanese side will be conducive to safeguarding peace and stability in the region* », a déclaré un porte-parole du ministère des affaires étrangères à Pékin.

Nouveaux essais russes de missiles balistiques

La fin de l'année 2007 en Russie a été marquée par plusieurs événements qui illustrent le travail de modernisation en cours des capacités balistiques russes : tir d'essai réussi du missile intercontinental RS-12 M Topol le 8 décembre, tir d'essai depuis un sous-marin de classe *Tula* le 17 décembre, et surtout, tir d'essai réussi du missile intercontinental RS-24, le 25 décembre.

Missile stratégique intercontinental à têtes multiples, le RS-24 a été tiré depuis le cosmodrome militaire de Plesetsk (nord-ouest de la Russie), pour atteindre sa cible située à près de 6000 kilomètres sur la presqu'île du Kamtchatka. Un porte-parole de l'armée a déclaré à l'issue du tir que « les objectifs de tir ont été atteints, la mission a été complètement remplie. » Présenté non pas comme une nouvelle génération de missile existant mais comme un « véritable nouveau missile », le RS-24 est amené à remplacer les missiles RS-18 (SS-19 Stiletto) et RS-20 (SS-18 Satan), obsolètes, et à constituer, avec les missiles Topol-M, le cœur de la force nucléaire stratégique russe.

Le ministère de la Défense russe a présenté en outre le RS-24 comme un engin destiné à éviter les missiles intercepteurs. L'essai du 25 décembre 2007 ne doit pourtant rien au projet d'installation d'un système de défense antimissile américain en Europe.

REGLEMENT DES CRISES

Corée du nord: en attendant la reprise des pourparlers à six

On se souvient que l'accord de février 2007 obtenu dans le cadre des pourparlers à six contenait un engagement de la part de Pyongyang à fournir avant le 31 décembre 2007 « *a complete declaration of all nuclear programs and disablement of all existing nuclear facilities.* » Malgré une forte pression exercée en ce sens par les États-Unis à la fin de l'année 2007 (en particulier *via* une lettre personnelle de G. Bush à son homologue Kim Jong Il adressée le 1er décembre), la République populaire n'a pas tenu son engagement. Or ce retard est apparu après que se sont multipliées fin décembre 2007 les allégations sur un programme nord-coréen d'enrichissement de l'uranium (*Washington Post* du 10/11/2007).

Les deux premières semaines de l'année 2008 indiquent que les États-Unis ne renoncent pas à relâcher leur pression. A l'occasion d'une tournée auprès des quatre autres capitales impliquées dans le processus des pourparlers (hors Pyongyang), le négociateur américain Christopher Hill s'est exprimé à de nombreuses reprises sur l'ordre du jour des mois à venir.

D'après lui, la désactivation des équipements nucléaires à Yongbyon est en cours et la fourniture de la déclaration nord-coréenne n'est pas tant une question de délai qu'une question de contenu, l'essentiel étant que le document soit « complet et correct » (« *I'm not trying to set a new deadline* »). Christopher Hill a refusé de s'exprimer sur la question de l'enrichissement de l'uranium et renvoyé à la Chine, qui préside les pourparlers à six, la responsabilité de convoquer une nouvelle réunion.

Il semble tout de même que les États-Unis prévoient d'entrer dans la troisième phase des accords de février 2007 à la fin du mois de février 2008, quand le nouveau président sud-coréen élu le 19 décembre dernier, Mr. Lee Myung-bak, prendra ses fonctions (25 février 2008). Issu du parti conservateur de nouveau au pouvoir après dix années de gouvernement du parti libéral, Mr. Lee a créé la surprise lundi 14 janvier en proposant une nouvelle réunion intercoréenne. Proche des États-Unis, Mr. Lee a prévenu que la relation bilatérale américano-sud-coréenne devra être renforcée à l'avenir, et faire partie intégrante du dialogue entre les deux Corée. Selon lui, « *until now, South Korean-U.S. relations were somewhat neglected for the sake of inter-Korean relations* » (citation: *New York Times*, 15/01/2008).



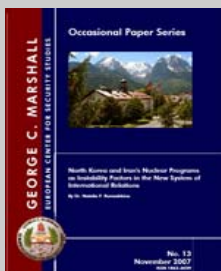
Crédit photo: département d'Etat des États-Unis d'Amérique

Iran: nouvel accord avec l'AIEA

Alors que le processus de règlement de la crise nucléaire iranienne a paru confus et ralenti à la fin de l'année 2007 (Rapport mitigé de l'AIEA en novembre, parution du *National Intelligence Estimate* américain et absence d'une prise de position commune du Conseil de sécurité sur un nouveau train de sanctions en décembre), une délégation de l'AIEA menée par son directeur général, Mohamed ElBaradei, s'est rendue à Téhéran les 11 et 12 janvier 2008.

Un accord a été conclu, au titre duquel l'Iran dispose désormais de quatre semaines pour répondre aux questions inscrites dans le Plan de travail adopté le 27 août 2007 avec l'Agence et restées en suspens jusqu'à présent. L'AIEA a également annoncé dans un communiqué de presse dimanche 13 janvier 2008 que l'Iran a fourni à l'occasion de cette rencontre « des informations à propos de ses activités de recherche et développement sur une nouvelle génération de centrifugeuses. » On peut saluer la relance du processus de règlement. On peut aussi déplorer que cette relance prenne la forme d'un énième délai supplémentaire accordé à la République islamique.

North Korea and Iran's Nuclear Programs as Instability Factors in the New System of International Relations, Dr. Natalia P. Romashkina, Marshall Center Occasional Paper N°13, novembre 2007, 49 p.



Dr. Natalia P. Romashkina, Marshall Center Occasional Paper N°13, novembre 2007, 49 p.

Membre de l'*Institute for World Economy and International Relations* à Moscou, Natalia Romashkina a publié à l'automne 2007 un intéressant rapport sur les crises nucléaires iranienne et nord-coréenne.

Il s'agissait pour l'auteur d'analyser trois thèmes:

1. les principaux facteurs de lancement des programmes,
2. les leçons à tirer de ces deux cas sur l'efficacité des outils disponibles contre la prolifération des armes nucléaires,
3. l'impact qu'aura leur issue sur l'avenir de la non-prolifération.

Ce rapport offre d'abord un panorama détaillé des programmes nucléaires nord-coréen et iranien depuis le milieu des années 1950. En tant qu'exemples historiques de prolifération nucléaire, ils illustrent, selon l'auteur, l'idée selon laquelle le choix de se lancer ou non dans la réalisation d'un programme nucléaire militaire est génériquement dû à des perceptions de sécurité à l'endroit du voisinage le plus proche (Iraq, Corée du sud alliée aux États-Unis).

Ensuite, le degré d'efficacité de l'approche choisie pour régler ces crises influera sur « le développement des crises futures et la sécurité globale (...). » En particulier, l'auteur établit un lien entre les objectifs de non-prolifération et de désarmement, conditionnant le progrès des seconds à la garantie des premiers. Pour obtenir cette garantie, N. Romashkina défend la négociation et de nouvelles formes de coopération telles que les « Pourparlers à six » ou la PSI.

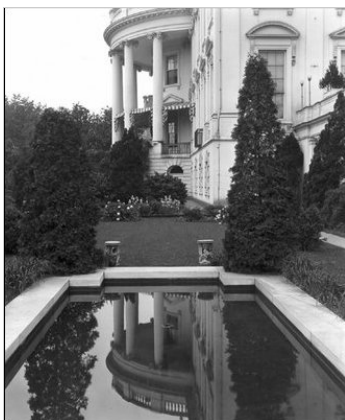
Seul regret: publié en novembre 2007, ce rapport semble avoir été écrit avant juillet 2006 et mis à jour sous la seule forme d'un « épilogue ».

http://www.marshallcenter.org/site-graphic/lang-en/page-pubs-index-1/static/xdocs/research/static/occpapers/occ-paper_13-en.pdf

MISCELLANÉES

ELECTIONS PRIMAIRES AMÉRICAINES: QUELLE PLACE POUR L'ARMS CONTROL?

Le positionnement des candidats



La Maison Blanche (photo 1910).
Crédit photo: The White House

Les positions des principaux candidats aux élections primaires américaines en matière d'*arms control* révèlent un degré élevé de consensus sur les questions de sécurité nationale. Les Démocrates B. Obama et H. Clinton, ainsi que les Républicains J. McCain, M. Huckabee et M. Romney, s'accordent pour faire état d'un nouvel environnement stratégique auquel les États-Unis doivent s'adapter s'ils veulent garantir

la sécurité de leur territoire. Les programmes envisagés à cet égard s'inscrivent de façon unanime dans une perspective de préservation et de renforcement du *leadership* américain au plan stratégique.

On note ainsi que les principaux candidats s'engagent sans exception à augmenter et à moderniser les ressources militaires nationales, humaines et matérielles. Tous les candidats établissent un lien direct entre les armes de destruction massive et la menace terroriste et placent le terrorisme nucléaire au premier plan des menaces pesant sur les États-Unis. Démocrates et Républicains s'accordent enfin sur le refus de tolérer un Iran doté de l'arme nucléaire, se déclarant prêts à engager une action militaire si cette perspective se précisait. Les candidats préconisent en outre une approche interventionniste en cas de menace avérée sur la sécurité de l'arsenal nucléaire pakistanais.

On note cependant des différences de positions, cohérentes avec les divisions partisans, sur les questions relevant du régime de sécurité global. Seuls les candidats démocrates traitent directement dans leurs programmes du régime de non-prolifération nucléaire, les candidats républicains approchant la question par le biais du terrorisme nucléaire. B. Obama et H. Clinton endossent les recommandations de G. Schultz, W. Perry, H. Kissinger et S. Nunn et mettent en avant l'article 6 du TNP pour afficher un objectif de désarmement nucléaire complet dans le long terme, de réduction de l'arsenal dans le court terme et de diminution de la part des armes nucléaires dans la doctrine de dissuasion. S'inscrivant dans une approche multilatérale de la non-prolifération nucléaire, les deux candidats démocrates ont également pour objectif de poursuivre les négociations du traité « *cut off* » et d'obtenir la ratification du TICE par le Sénat.

Les candidats républicains quant à eux défendent la liberté d'action souveraine des États-Unis, adoptent un multilatéralisme à la carte et préconisent une réforme du régime de non-prolifération. M. Romney et M. Huckabee, utilisant la menace terroriste nucléaire comme justificatif, refusent de réduire l'arsenal nucléaire national. J. McCain propose de modifier fondamentalement l'article 4 en retirant aux ENDAN le droit de développer et d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Il veut en outre renforcer le TNP en instaurant une « présomption de culpabilité » pour les États suspects par l'AIEA de développer des programmes nucléaires clandestins.

Face à l'administration sortante

S'agissant des politiques en cours, la position des candidats démocrates contraste avec celle de l'administration Bush sur les questions irakienne et iranienne, préconisant un retrait des troupes américaines et le rétablissement des relations diplomatiques, respectivement.

Au plan des politiques à venir, les candidats démocrates s'engagent sur le désarmement nucléaire et la ratification du TICE, à l'inverse de l'administration Bush. Au-delà des divisions partisans, on note que tous les candidats annoncent une rénovation de l'outil militaire. En outre, au plan nucléaire, tous les candidats s'engagent à rompre avec la politique extérieure de l'administration Bush. Ils dénoncent une mauvaise évaluation du nouvel environnement stratégique (post-11 septembre 2001) ainsi que les décisions inadaptées prises en conséquence. Les politiques irakienne, pakistanaise et de contre-terrorisme sont particulièrement visées.

Dans les discours et les médias

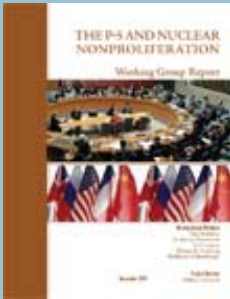
La place occupée par l'*arms control* dans la campagne pour les primaires américaines, dans la couverture médiatique comme dans le discours des candidats, est réduite et circonscrite à des cas de figure particuliers.

Dans les deux partis, la question de l'*arms control* reste limitée aux armes conventionnelles et à l'arme nucléaire, les armes chimiques et biologiques ne faisant l'objet d'aucun traitement. La place de l'*arms control* dans les débats présidentiels est également réduite, exception faite du débat démocrate du 6 janvier 2008. Le présentateur Charlie Gibson avait alors orienté les discussions sur les questions de prolifération nucléaire au motif que le sujet n'était pas assez abordé dans les débats. Enfin, la couverture médiatique de l'*arms control* reste subordonnée aux titres de l'actualité. La question de l'*arms control* a ainsi été traitée lors du vote d'une loi déclarant organisation terroriste le Corps des gardiens de la révolution islamique iranien, lors de la publication du rapport NIE sur les activités nucléaires de l'Iran ou encore lors de discussions sur le retrait de l'armée américaine en Irak.

On peut cependant gager que la place occupée par l'*arms control* ira grandissant : la menace terroriste nucléaire occupant la première place dans les peurs de la population américaine (sondage *SAGA Foundation* de janvier 2008), il est probable que les candidats aux primaires se saisiront plus sérieusement du sujet dans le futur.

RECHERCHE : PUBLICATIONS ET RESSOURCES WEB

The P-5 and Nuclear Nonproliferation, Chef de projet : R.J. Einhorn, Auteurs : Y. Belobrov, Sir J. Greenstock, Li C-H, Ambassador T.R. Pickering, G. Schlumberger, *Working Group Report*, CSIS, décembre 2007



Cinq experts issus des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité présentent ici un rapport destiné à assister les gouvernements du P-5 dans leur gestion du défi posé par la prolifération nucléaire.

Les auteurs font état dans une première partie du bilan mitigé de l'action des P-5 en matière de non-prolifération nucléaire. Cette variabilité est due principalement à la présence ou non d'un consensus entre les membres du P-5, mais les auteurs soulignent également l'importance d'un équilibre entre diplomatie et sanctions dans l'approche des P-5, ainsi que d'une perception de légitimité des actions entreprises.

Dans une deuxième partie, les auteurs proposent une liste de recommandations pour les gouvernements P-5. Ils proposent tout d'abord d'élever l'objectif de non-prolifération dans la liste des priorités nationales, afin qu'il puisse prendre le pas sur les priorités nationales de court-terme. Les auteurs préconisent en outre de préciser le rôle du Conseil de sécurité en matière de non-prolifération.

Il convient ainsi selon eux de délimiter clairement le champ d'action du Conseil afin qu'il n'empiète pas sur celui des organisations spécialisées (AIEA, OIAC), et d'organiser des rencontres régulières entre les membres du groupe afin de développer une culture commune afin de faciliter les discussions. Enfin, les P-5 doivent s'assurer de la légitimité de leurs actions en intégrant de façon informelle les pays non-membres du Conseil dans le processus décisionnel.

Les auteurs du rapport suggèrent également des pistes d'action, notamment le renforcement du TNP, le désarmement nucléaire et la lutte contre le terrorisme, ainsi que le développement d'outils tels qu'un menu de sanctions et des règles d'action génériques.

On notera l'intérêt des documents annexés au rapport, qui fournissent un récapitulatif historique de l'action des P-5 ainsi qu'un aperçu des opinions chinoises et russes sur le rôle des P-5 en matière de non-prolifération nucléaire.

Debating Disarmament : Interpreting Article VI of the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons, Christopher A. Ford, *Nonproliferation Review* (14:3), novembre 2007

Christopher A. Ford, représentant spécial américain pour la non-prolifération nucléaire, propose dans cet article une relecture positive de l'action des Etats-Unis en matière de désarmement nucléaire. Cet objectif politique justifie une réflexion théorique sur l'interprétation de l'article 6 du TNP et sur la nature des obligations des Parties au traité en matière de désarmement nucléaire.

Selon Christopher Ford, l'interprétation prévalant au sein de la communauté internationale associe une obligation de résultat aux négociations devant être engagées dans le cadre de l'article 6. Au travers d'une analyse linguistique, substantielle et historique, l'auteur montre que cette interprétation est inexacte et nuisible à l'objectif de désarmement complet et général défendu par la communauté internationale.

Pour lui, l'essence de l'article 6 est exprimée dans l'engagement des Parties à agir « de bonne foi » plutôt que dans leur engagement à entamer des négociations. Dans cette interprétation, le respect des obligations contenues dans l'article 6 est avéré lorsque les Parties font preuve de bonne foi, le non-respect des obligations étant avéré lorsqu'une Partie agit de façon positive et volontaire pour contrevenir aux objectifs contenus dans l'article.

En cela, l'interprétation de Christopher Ford s'inscrit en faux avec celle de la communauté internationale, qui définit le non-respect des obligations comme simple absence de résultat, et offre une perspective nouvelle sur l'action des États-Unis en matière de désarmement nucléaire.

Dans ce contexte, et c'est le sujet de la dernière partie de l'article, l'action des États-Unis en matière de désarmement peut être appréciée plus positivement, et à sa juste valeur selon l'auteur.

10^{ème} anniversaire de la Convention d'Ottawa

Le 18 septembre 1997, le texte de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, ou Convention d'Ottawa, était adopté. Ce texte prévoit l'interdiction totale des mines antipersonnel ainsi que la destruction de l'arsenal des États signataires. Au 1^{er} décembre 2007, 156 États ont ratifié la Convention, les États-Unis, la Russie et la Chine, entres autres, n'étant pas signataires, et 80 États ont éliminé la totalité de leur arsenal.

À l'occasion des 10 ans de l'entrée en vigueur de la Convention, on note la publication des articles suivants :

- "10 Years After Ottawa", *Center for Defense Information*, Washington D.C., décembre 2007, http://www.cdi.org/friendlyversion/printversion.cfm?documentID=4161&from_page=../program/document.cfm
- "How Does It Stack Up? The Anti-Personnel Mine Ban Convention at 10", P. Herby et E. La Haye, *Arms Control Today*, Washington D.C., décembre 2007, http://www.armscontrol.org/act/2007_12/Herby.asp?print
- "1997-2007, Ten Years Of The Mine Ban Treaty, A Success In Progress", *International Campaign To Ban Landmines*, Genève, septembre 2007, http://www.icbl.org/news/10th_anniversary_factsheet
- "2007 Marks Anniversary of Mine Action Standards", F.M. Paktian, *Journal of Mine Action* (11:1), Harrisonburg, été 2007, <http://maic.jmu.edu/journal/11.1/notes/paktian/paktian.htm>

RECHERCHE : DU COTE DES SEMINAIRES

Les conférences du CSCAP à Jakarta

La conférence générale du « *Council for Security Cooperation in the Asia Pacific* » (CSCAP) s'est tenue à Jakarta (Indonésie) les 7 et 8 décembre 2007. Le thème de la conférence de l'année 2007 était centré sur les relations entre les grandes puissances et l'émergence d'une communauté régionale en Asie du Sud-Est.

De nombreux sujets ont été abordés, parmi lesquels le rôle des États-Unis, du Japon et de la Chine dans la région, la réaction des acteurs régionaux et le poids de l'ASEAN et de l'ARF. La conférence a également dressé un bilan des succès et obstacles concernant la lutte contre le terrorisme, les pourparlers à six, le détroit de Malacca, les activités régionales en matière de maintien et consolidation de la paix, le changement climatique et les questions énergétiques.

Les 9 et 10 décembre, les membres du comité d'étude CSCAP sur la prolifération des armes de destruction massive en Asie-Pacifique se sont réunis pour effectuer leurs travaux bisannuels.

Lors de la conférence, les participants ont examiné les forces et faiblesses du régime global de non-prolifération, les questions d'accès au nucléaire à des fins pacifiques et les progrès récemment accomplis dans les pourparlers à six. La conférence était cependant focalisée en majeure partie sur l'état et l'avenir du Traité de Bangkok qui, depuis 1995, vise à créer une zone exempte d'armes nucléaires dans la région. Les propositions émises pour son renforcement ont été incluses dans une « feuille de route » qui servira de document de travail à l'ARF.

Par David Santoro,
Docteurant à l'université Macquarie (Sydney, Australie)

« The IISS Regional Security Summit: The Manama Dialogue »



Dr John Chipman, directeur général et « *Chief Executive* » de l'IISS. Crédit photo: IISS

Le quatrième sommet de l'IISS sur la sécurité régionale, « *The Manama Dialogue* », s'est tenu du 7 au 9 décembre 2007 dans la capitale du royaume de Bahreïn. Ce forum informel d'échanges a réuni des participants des États de la péninsule arabique, du Moyen-Orient, ainsi que de dix grands États européens et asiatiques, plus les États-Unis et l'Australie.

Cinq thèmes ont été traités en session plénière: « *The US and the Regional Balance of Power* », « *GCC Security and Economic Development* », « *Energy and Regional Security* », « *Iraq and the Neighbourhood* », « *Framework for Regional Security* ».

La crise nucléaire iranienne a occupé une bonne part des discussions. Notamment, le secrétaire américain à la défense Robert Gates est longuement revenu sur les éléments déclassifiés du rapport du *National Intelligence Estimate* parus à la veille de l'ouverture du forum. Robert Gates a souligné que ce document ne lève en aucun cas le doute sur la finalité du programme nucléaire de Téhéran.

En revanche, la question de la prolifération nucléaire dans l'ensemble de la région semble avoir été relativement évitée, au moins sur un mode direct. Par le biais des questions/réponses, l'intérêt des États du Golfe pour le nucléaire civil a été justifié pour de strictes raisons économiques. L'accord de coopération nucléaire indo-américain a pour sa part été à peine abordé au cours des cinq sessions. Pour M. K. Narayanan, « *National Security Adviser* » auprès du gouvernement indien, « *it is a political problem and nothing else.* »

Pour récupérer l'ensemble des interventions: <http://www.iiss.org/conferences/the-iiss-regional-security-summit>

AGENDA

CONFERENCES

5-7/02/2008 : "10th Asian Security Conference : Asian Security in the 21st Century", New Delhi, Inde. Informations : <http://www.idsa.in/10ASCmain.htm>

08/02/2008 : « The Russian Nuclear Forces by 2025: Possible options », séminaire-débat autour de Pavel Podvig (Stanford University), organisé par l'IRIS avec le soutien de la Délégation aux affaires stratégiques du ministère de la Défense, Paris

5-6/03/2008 : "Border Security and Global Terrorism", Istanbul, Turquie. Inscriptions : www.smi-online.co.uk/bordersecurity16.asp

EVENEMENTS

02-04/02/2008 : Réunion du groupe d'experts opérationnels des États participants à la PSI, Londres

11-14/02/2008 : 1ère session du groupe d'experts gouvernementaux sur un traité sur le commerce des armes (ATT), New York

25-29/02/2008 : 1ère session du groupe d'experts gouvernementaux de l'ONU sur les missiles, New York

Retrouvez en ligne tous les bulletins de l'Observatoire ainsi que, chaque semaine, l'essentiel de l'actualité de la non-prolifération et du désarmement : www.cesim.fr

OBSERVATOIRE de la NON PROLIFERATION

Bernard Sitt, Directeur (chronique), Benjamin Hautecouverture, Chargé de recherche (conception / rédaction), Emma Broughton, Chargée de recherche (rédaction). Contact : observatoire@cesim.fr